



FORMINPREV.FR

# R389 - Chariots Automoteurs de manutention à conducteur porté

R389

**Le CACES® est considéré par le ministère du travail comme le meilleur moyen, pour l'employeur, de satisfaire ses obligations définies par l'arrêté du 2 décembre 1998. Programme conforme à la recommandation R 389.**

## Public Concerné

Personnel utilisant ou devant utiliser les chariots automoteurs

## Objectifs

Etre capable de conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté. Assurer l'entretien journalier.

## Les + métier

La conduite des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçus une formation adéquate. (Article R 4323-55 du code du travail)

## Pré Requis

Lire, écrire, comprendre le Français. Etre agé de 18 ans minimum. Etre apte médicalement.

## Parcours pédagogique

Réglementation et responsabilité. Technologie des chariots automoteurs de manutention. Risques inhérents à l'utilisation du chariot. Mise en situation professionnelle.

## Modalités d'évaluation

Examen théorique et pratique effectués en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.

## Durée

**14.00** Heures      **2** Jours



Contactez-nous !

**Marion LEGRY**  
Conseillère formation

Tél. : 0645054938  
Mail : marion.legry@forminprev.com



Certifié CACES® n°D-668-05

Form'in Prev - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 91 11 01346 11

SIEGE SOCIAL : Form'in Prev SAS au capital de 2000€ – 25 rue des amandiers – 11620 Villemoustaussou

Tel : 04.68.72.04.79 / 06.45.05.49.38 – e-mail : contact@forminprev.com

SIRET : 809 561 483 000 11 R.C.S. Carcassonne – TVA Intra : FR13809561483

Déclaration d'existence : 91 11 01346 11

